

RÉPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE
UNION - DISCIPLINE - TRAVAIL

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE



PRÉSIDENTE

Plan institutionnel régional 2022-2025



Comité stratégique institutionnel

06/06/2022

SOMMAIRE

SIGLES ET ABREVIATIONS	3
NOTE D'ORIENTATION	4
MOT DU PRÉSIDENT	5
DÉMARCHE.....	6
MISSIONS, VISION ET VALEURS.....	7
DIAGNOSTIC.....	8
ORIENTATIONS STRATÉGIQUES.....	11
CADRE DE SUIVI ET ÉVALUATION.....	27

SIGLES ET ABREVIATIONS

AFD	Agence Française de Développement
AFROHUN	Africa One Health University Network
AMRUGE	Appui à la modernisation et à la réforme des Universités et Grandes Ecoles
AUF	Agence universitaire de la Francophonie
BES	Biologie, Environnement et Santé
BM	Banque Mondiale
C2D	Contrat de Désendettement et de Développement
CAMES	Conseil Africain et Malgache pour l'Enseignement Supérieur
CCBAD	Centre D'excellence Africain sur le Changement Climatique La Biodiversité et l'Agriculture Durable
CCI	Comités Consultatifs Interafricains
CEMAC	Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale
CROU	Centre Régional des Œuvres Universitaires
CTS	Comité Techniques Spécialisés
FONSTI	Fonds pour la Science, la Technologie et l'Innovation
GIZ	Agence allemande de coopération internationale (Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit)
HAQAA	Programme d'harmonisation de l'enseignement supérieur, de l'assurance qualité et de l'accréditation en Afrique
HCERES	Haut Conseil de l'Evaluation de la Recherche et de l'Enseignement Supérieur
JICA	Agence japonaise de coopération internationale
KOICA	Agence Coréenne de Coopération Internationale
LMD	Licence Master Doctorat
PAT	Personnel Administratif et Technique
PSI	Pôle Scientifique et Technologique
PTR	Thématiques de Recherche
REESAO	Réseau pour l'excellence de l'enseignement supérieur en Afrique de l'Ouest
SCALL	Sociétés, Communication, Arts, Lettres et Langues
SJEP	Sciences Juridiques, Economiques et Politiques
SMQ	Système de Management de la Qualité
STAD	Sciences Technologie et Agriculture Durable
UEMOA	Union Economique et Monétaire Ouest Africaine
UFHB	Université Félix Houphouët-Boigny
UFR	Unité de Formation et de Recherche
WASCAL	West African Science Service Centre on Climate Change and Adapted Land
WAVE	West Africa Virus epidemiology

NOTE D'ORIENTATION

Récemment l'université Félix Houphouët-Boigny s'est doté d'un plan stratégique pour la période 2022-2025. Ce plan élaboré de façon consensuelle est décliné en cinq (05) axes stratégiques :

- Axe 1 : Amélioration de la gouvernance universitaire ;
- Axe 2 : Amélioration de la qualité de la formation ;
- Axe 3 : Renforcement de la recherche et de l'innovation au service du développement ;
- Axe 4 : Consolidation de la coopération, des partenariats et du dispositif d'insertion professionnelle des diplômés ;
- Axe 5 : Amélioration de la vie universitaire.

Ces axes constituent la colonne vertébrale de notre stratégie pour réaliser notre vision qui est : une université performante, innovante, citoyenne et ouverte sur le monde. Cette vision souligne l'importance que l'université Félix Houphouët-Boigny attache à l'internationalisation de ses formations et de sa recherche. Pour intensifier cette ouverture, notamment sur l'Afrique subsaharienne, l'université Félix Houphouët-Boigny a décidé d'élaborer un plan spécifique qui précise sa stratégie. Cette stratégie est bâtie autour d'un seul axe : « ouverture ». Cet axe est décliné en 07 (05) objectifs et 14 (10) actions qui traitent de la formation, la recherche ainsi que des fonctions supports de l'université.

Le plan institutionnel régional est complémentaire du Plan Stratégique. Ainsi, sa gestion sera-t-elle assurée par les organes mis en place pour la gestion de ce plan. Il s'agit du **Comité stratégique** et du **Comité d'orientation et de pilotage**. Le Comité stratégique réalisera le pilotage et le suivi opérationnels, des délais, du budget et de la gestion des ressources, sous la responsabilité du Secrétaire Général.

Les grandes décisions et les grandes orientations stratégiques sont prises par le Comité d'orientation et de pilotage stratégique présidé par le Président de l'Université. Il assurera le pilotage stratégique du projet, en s'assurant de l'avancement des travaux, de la bonne utilisation (**gestion**) du budget, du respect des délais et du bon fonctionnement de l'équipe projet (comité stratégique). Ce comité de pilotage stratégique est constitué de l'équipe présidentielle (11), des Directeurs d'UFR, de Centre, Institut et école rattachés à la Présidence et des Directeurs des écoles doctorales.

Le comité de pilotage et le comité stratégique constituent les organes du système de gestion du plan stratégique. La composition de ce système devrait lui permettre d'interagir en bonne intelligence avec l'organigramme fonctionnel de l'université et le Système de Management de la Qualité (SMQ) au niveau politique, stratégique, tactique et opérationnel pour l'atteinte de ses objectifs.

MOT DU PRÉSIDENT



Ces dernières années d'importantes initiatives ont été prises en vue de l'harmonisation de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique. Les pays africains se sont engagés dans l'harmonisation de l'enseignement supérieur au niveau régional (CEMAC, UEMOA, CAMES) avec comme levier la généralisation du système LMD et l'émergence de Centres d'Excellence et de programmes thématiques de recherche.

L'enjeu est la formation de ressources humaines capables de répondre aux enjeux de la compétition internationale en relevant les défis scientifiques et économiques. L'Université Félix Houphouët Boigny a mis en place un Centre d'excellence africain (Changement Climatique, Biodiversité et Agriculture Durable) et des masters régionaux dont certains bénéficient de financements internationaux (BM, AFD ; AUF). Nos enseignants chercheurs et chercheurs sont engagés dans des programmes de recherche en réseaux (PTR CAMES, WAVE). Cette ouverture sur la région, nous entendons la poursuivre et la renforcer pour accroître significativement notre impact sur le développement socio-économique des pays africains à travers le renforcement du capital humain, l'employabilité des jeunes, la création d'entreprises innovantes et socialement responsables et la valorisation des produits de la recherche-innovation. C'est le sens de l'élaboration de ce plan stratégique régional qui bénéficie du soutien financier de l'AFD à travers le projet ACE IMPACT.

Ce plan institutionnel couvrira la période 2022-2025. Il précise au niveau régional la stratégie globale de l'université Félix Houphouët-Boigny telle que déclinée dans notre plan d'orientation stratégique 2022-2024. A travers ce plan cohérent et consensuel la Présidence de l'Université s'engage à accompagner efficacement les Structures de formation et de recherche dans l'ouverture de leurs activités sur la région.

**Le Président du Conseil de
l'Université Félix Houphouët-Boigny**

Professeur BALLO Zié

DÉMARCHE

Le plan stratégique institutionnel régional a été conçu au terme d'un processus participatif et consensuel qui a mobilisé l'administration et les structures de formation et de recherche. Par décision n° 22.021 du 10 mars 2022, le Président de l'Université a mis sur pied un comité stratégique chargé de coordonner l'élaboration de ce plan sous la responsabilité du Vice-Président en charge de la Recherche et de l'Innovation. Ce comité stratégique a élaboré un questionnaire portant « état des lieux et d'évaluation des besoins » dans les domaines de la formation, la recherche, la vie universitaire, la coopération interuniversitaire et les partenariats. Les UFR, Centre, Institut et Ecole ont ensuite été invités à renseigner le questionnaire. Celui-ci a servi de base de travail à l'atelier d'élaboration du plan intentionnel régional, les 16, 17 et 18 mars 2022 au Pôle Scientifique et d'Innovation stratégique de Bingerville. Cet atelier a réuni des personnes ressources de l'administration, des UFR, des Centre, Institut et Ecole rattachés à la présidence, des écoles et formations doctorales et de la Direction exécutive du programme régional WAVE. Ces participants ont été réunis dans 4 commissions de travail :

- commission 1 : Internationalisation des offres de formation ;
- commission 2 : Développement de la recherche en réseaux au niveau régional ;
- commission 3 : Renforcement de la coopération interuniversitaire et des partenariats au niveau régional ;
- commission 4 : Amélioration de l'intégration des étudiants non nationaux dans la Vie universitaire.

En commissions et en plénières, l'état des lieux et l'évaluation des besoins ont été consolidés, des objectifs stratégiques et des actions ont été définis en vue de l'ouverture de l'université sur l'Afrique sub-saharienne. A l'issue de ces travaux, le comité stratégique a rédigé le draft soumis au conseil d'Université pour validation.

MISSIONS, VISION ET VALEURS

MISSIONS

Le décret n°2012-982 du 10 octobre 2012 déterminant les attributions, l'organisation et le fonctionnement de l'Université Félix Houphouët-Boigny définit les missions suivantes :

- la formation initiale et continue dans les domaines scientifique, culturel et professionnel ;
- la recherche scientifique et technologique et la valorisation de ses résultats ;
- l'appui aux activités de développement ;
- l'information scientifique et technique ;
- la coopération internationale en matière d'Enseignement et de Recherche.

VISION

Une université performante, innovante, citoyenne et ouverte sur le monde.

VALEURS

Les valeurs essentielles de l'Université Félix Houphouët-Boigny sont : **la liberté académique et la liberté de conscience, le savoir, la rigueur et la responsabilité, l'intégrité et l'honnêteté, Le respect de la dignité humaine, le mérite et de l'excellence et l'humilité, l'engagement, la compétence, l'efficacité, la solidarité, le développement durable et l'ouverture.** L'Université Félix Houphouët-Boigny entend promouvoir ces valeurs indispensables pour bâtir sa vision.

DIAGNOSTIC

I - Forces et faiblesses

Le diagnostic de l'UFHB révèle, entre autres, les forces ci-après :

- une offre de formation diversifiée encartée dans les 8 domaines du REESAO ;
- le déploiement du système LMD dans 07 domaines du REESAO :: Sciences et Technologies, Sciences Agronomiques, Sciences Juridiques, Politiques et de l'Administration, Sciences Économiques et de Gestion, Sciences de l'Homme et de la Société, Lettre, Langues et Arts, Sciences de l'Education et de la Formation ;
- un corps professoral de qualité ;
- l'UFHB compte dans ses effectifs des étudiants étrangers originaires de 30 pays différents dont 25 pays africains (date de référence 2021) ;
- l'adhésion de l'UFHB au réseau universitaire Africa One Health (AFROHUN) en 2020 ;
- Signature d'un contrat de performance avec le BCP Emploi dans le cadre du PADES financé par la Banque mondiale ;
- 82 enseignants chercheurs et 53 doctorants de l'UFHB ont participé aux 5^{èmes} Journées scientifiques du CAMES en 2021 à Dakar (Sénégal) ;
- la signature de plusieurs accords de coopération interuniversitaire et de partenariats au plan national régional et international : 44 accords signés en 2019 ; 42 accords signés en 2020 ;
- la mobilité sortante des enseignants chercheurs et chercheurs : 155 mobilités dont 135 en Afrique en 2021.
- **les résultats de la 42^{ème} session des CCI-CTS CAMES pour l'année 2021 : 236 candidats inscrits** sur un total de **272 candidats** présentés toutes disciplines confondues, soit 86,76% ;
- **les résultats du 20^{ème} Concours d'agrégation des Sciences médicales** : 32 inscrits sur 37 candidats, soit un taux de réussite de 86,48% (28 en Médecine, 06 en Pharmacie et 03 en Odontostomatologie) ;
- Des moyens communautaires pour l'enseignement et la recherche : Le Pôle scientifique et d'innovation, le Centre de ressources numériques et pédagogiques, 26 bibliothèques et centres de documentation ;
- Des programmes de formation régionaux : Masters et doctorat de WASCAL-CCBAD ; Master régional de didactique du français... ;
- Des programmes de recherche régionaux : Le programme WAVE...
- Des doctorats et masters accrédités par le HCERES au Centre d'excellence Africain WASCAL-CCBAD et à l'UFR BIOSCIENCES ;

- 05 brevets obtenus dans les domaines des BIOSCIENCES ;
- l'existence d'un dispositif d'hébergement des étudiants étrangers (PSI / Résidence Universitaire du CROU A1).
- Des réformes majeures : restructuration et création de laboratoires et de Départements, réforme des heures d'enseignement et d'encadrement, actualisation des règlements intérieurs et adoption d'un code d'éthique et de déontologie... ;
- la restructuration des offres de formations doctorales (BES, STAD, SCALL, SJEP)

Les principales faiblesses de l'UFHB sont :

- l'absence de plan d'action pour l'opérationnalisation de la volonté politique d'internationalisation des activités de formation et de recherche en Afrique ;
- Une forte baisse de la mobilité des enseignants chercheurs, chercheurs et PAT due à la pandémie à corona virus ou Covid19 ;
- les insuffisances de la communication web sur les activités de formation, de recherche auprès de l'opinion nationale et internationale ;
- Insatisfaction des parties prenantes vis-à-vis des services de la scolarité centrale (information et accueil, inscription, demande d'authentification des diplômes...)
- la faible proportion d'étudiants étrangers inscrits en 2021 : 1.199 étudiants inscrits sur 60.189 soit 2% ;
- la faible proportion des accords de coopération interuniversitaire régionaux signés par l'UFHB en 2021: 07 accords régionaux sur 52 accords internationaux signés ; 4 conventions de cotutelle régionales de thèse sur 21 conventions internationales signées.
- la faible implication des enseignants chercheurs et chercheurs de l'UFHB dans les Programmes Thématiques de Recherche (PTR) régionaux du CAMES;
- la non maîtrise des données sur l'internationalisation des activités de formation et de recherche... ;
- l'insuffisance du financement de la mobilité internationale des enseignants chercheurs, des chercheurs et des étudiants ;
- l'absence de dispositif de veille et de mécanisme de diffusion interne des opportunités de financement (activités, mobilité régionale) ;
- l'absence d'un dispositif spécifique d'accueil et d'orientation des étudiants étrangers ;
- l'insuffisance de l'offre d'hébergement pour les étudiants étrangers dans les cités universitaires ;
- L'insuffisance du financement de la recherche ;
- la faiblesse de l'accès au WIFI gratuit pour les activités académiques dans l'espace universitaire.

II- Opportunités et menaces

Les opportunités qui s'offrent à l'UFHB sont :

- l'existence de mécanisme de financement de l'enseignement supérieur (C2D, AMRUGE, AUF, FONSTI, KOICA, BM, AFD, GIZ, JICA), Projet ACE Impact, etc. ;
- l'existence de bourses pour la mobilité internationale et régionale (UEMOA, ERAMUS + Mundo, AUF, DAAD)... ;
- l'existence d'espaces régionaux de l'enseignement supérieur (CAMES, REESAO...);
- le Programme d'harmonisation de l'enseignement supérieur, de l'assurance qualité et de l'accréditation en Afrique (HAQAA) ;
- l'offre d'enseignement supérieur et de recherche importante au niveau régional ;
- l'écosystème très fourni des entreprises pour les stages ;

Les contraintes que menacent l'accomplissement de ses missions sont :

- la pandémie à corona virus ou COVID 19 ;
- les différences de niveau dans la mise en œuvre du LMD dans les établissements d'enseignement supérieur et de recherche africains (passerelles ; complément au diplôme ; problème d'équivalence ; gestion des crédits capitalisables et transférables etc.) ;
- l'absence de dispositif d'accueil des étudiants étrangers dans certaines universités en Afrique.

ORIENTATIONS STRATÉGIQUES

AXE STRATEGIQUE : CONSOLIDER LA COOPÉRATION, LE PARTENARIAT ET LE DISPOSITIF DE MISE EN STAGE ET D'INSERTION PROFESSIONNELLE

Dans le cadre de la mise en œuvre de son Plan Institutionnel Régional, l'Université Félix Houphouët-Boigny (UFHB) a choisi d'améliorer ses performances en ciblant le quatrième axe stratégique de son Plan d'Orientation Stratégique 2020-2025 intitulé « Consolider la coopération, le partenariat et le dispositif de mise en stage et d'insertion professionnelle »

Cet axe stratégique se décline en cinq (05) objectifs stratégiques définis comme suite (suit) :

- **Objectif 1** : accroître la visibilité et l'attractivité de l'UFHB en Afrique ;
- **Objectif 2** : favoriser la mobilité interuniversitaire régionale ;
- **Objectif 3** : favoriser le développement des programmes régionaux de formation et de recherche ;
- **Objectif 4** : intensifier les accords de coopération interuniversitaire et les partenariats au niveau régional ;
- **Objectif 5** : améliorer l'intégration des étudiants non nationaux dans la vie universitaire.

Pour atteindre ces objectifs, l'UFHB les a déclinés en actions, activités et résultats attendus en mettant l'accent sur le budget, les sources de financement et le chronogramme de leur exécution année par année de 2022 à 2025.

1. OBJECTIF 1 : ACCROITRE LA VISIBILITE ET L'ATTRACTIVITE DE L'UFHB EN AFRIQUE

1.1 Action 1.1 : Mettre en œuvre un plan de communication sur les offres de formation, les activités de recherche, la coopération interuniversitaire et les partenariats

Cette action qui est budgétisée à hauteur de 20.000.000 de **francs** CFA (vingt millions de F CFA) est constituée de deux (02) activités : "Publier les offres de formation, les activités de recherche, les offres d'expertises, les conventions sur le site internet institutionnel" et "Diffuser des documents audiovisuels sur les activités de l'Université sur le site internet institutionnel et dans les réseaux sociaux numériques".

1.2 Action 1.2 : Favoriser la participation de l'Université aux manifestations scientifiques et culturelles régionales

Le budget de cette action est de 112.000.000 de **francs** CFA (cent douze millions de F CFA). L'action se compose de trois (03) activités qui sont : "Soutenir financièrement la participation des étudiants au 31^{ème} Concours Africain de procès simulé des Droits de l'Homme", "Soutenir financièrement la participation des étudiants à la 3^{ème} édition des Olympiades du CAMES (AUC)" et "Soutenir la participation des enseignants ; chercheurs et chercheurs aux Journées Scientifiques du CAMES".

1.3 Action 1.3 : Organiser de grandes manifestations scientifiques et culturelles centrées sur la région (colloques, séminaires...)

Cette action dont le budget est de 120.000.000 de francs CFA (cent vingt millions de francs CFA) est constituée de trois (03) activités qui sont : "Organiser un marché régional biennuel de l'emploi et de l'innovation en partenariat avec le secteur privé", "Organiser la 3^{ème} édition de la conférence internationale sur les plantes pesticides (ICPP3) en juillet 2022" et "Organiser la 23^{ème} conférence de l'Africain Consortium for Law and Religion Studies (ACLARS) en mai 2023".

1.4 Action 1.4. Soumettre l'institution et les offres de formation à une accréditation internationale

Le budget de cette action s'élève à 60.000.000 de francs CFA (soixante millions de francs CFA). Cette action se décline en deux (02) activités : "Soumettre l'UFHB à une accréditation internationale" et "Soumettre les masters et doctorat des STEM à une accréditation internationale".

MATRICE D' ACTIONS DE L'OBJECTIF 1 : ACCROITRE LA VISIBILITÉ ET L'ATTRACTIVITÉ DE L'UFHB EN AFRIQUE

Actions	Activités	Responsable (R) /Contributeurs (C)	Résultats attendus	Cible				Budget (en millions)	Source de financement	
				2022	2023	2024	2025		TRESOR	PTF
Action 1.1 : Mettre en œuvre un plan de communication sur les offres de formation, les activités de recherche, la coopération interuniversitaire et les partenariats	A1.1.1 Publier les offres de formation, les activités de recherche, les offres d'expertises, les conventions sur le site internet institutionnel	SG/Sce COMM (R) ; SRIT (C) SFR(C) ;	Les offres de formation, les activités de recherche, les offres d'expertises, les conventions sont diffusées sur le site internet		X	X		5		5
	A1.1.2 Diffuser des documents audiovisuels sur les activités de l'Université sur le site internet institutionnel et dans les réseaux sociaux numériques	SG/Sce COMM (R) ; SRIT (C) SFR(C) ;	Les documents audiovisuels sur les activités de de l'Université sont diffusées sur le site internet et dans les réseaux sociaux numériques		X	X		15		15
Action 1.2 : Favoriser la participation de l'Université aux manifestations scientifiques et culturelles régionales	A1.2.1 Soutenir financièrement la participation des étudiants au 31 ^{ème} Concours Africain de procès simulé des Droits de l'Homme	UFR SJAP (R) DAFMG (C)	L'UFHB apporte un soutien financier aux candidats du 31 ^{ème} Concours Africain de procès simulé des Droits de l'Homme ;	X	X	X	X	12	12	

Actions	Activités	Responsable (R) /Contributeurs (C)	Résultats attendus	Cible				Budget (en millions)	Source de financement	
				2022	2023	2024	2025		TRESOR	PTF
	A1.2.2 Soutenir financièrement la participation des étudiants à la 3 ^{ème} édition des Olympiades du Cames (AUC)	VPP (R) ; VPR (C) ; SGA (C) ; SRIT (C)	L'UFHB apporte un soutien financier aux candidats à la 3 ^{ème} édition des Olympiades du Cames (AUC)	X		X		60	60	
	A1.2.3 Soutenir la participation des enseignants ; chercheurs et chercheurs aux Journées Scientifiques du CAMES	DAFMG	Les enseignants chercheurs et chercheurs bénéficient d'un appui pour la participation aux Journées Scientifiques du CAMES		X		X	40	40	
Action 1.3 : Organiser de grandes manifestations scientifiques et culturelles centrées sur la région (colloques, séminaires...)	A1.3.1 Organiser un marché régional biennuel de l'emploi et de l'innovation en partenariat avec le secteur privé	VPP (R) ; SG (C) ;	Le marché régional biennuel de l'emploi et de l'innovation en partenariat avec le secteur privé est organisé		X		X	NC	NC	NC
	A 1.3.2 Organiser la 3 ^{ème} édition de la conférence internationale sur les plantes pesticides (ICPP3) en juillet 2022		La 3 ^{ème} édition de la conférence internationale sur les plantes pesticides (ICPP3) est organisée en juillet 2022		X			120	10	110

Actions	Activités	Responsable (R) /Contributeurs (C)	Résultats attendus	Cible				Budget (en millions)	Source de financement	
				2022	2023	2024	2025		TRESOR	PTF
	A 1.3.3 Organiser la 23 ^{ème} conférence de l'Africain Consortium for Law and Religion Studies (ACLARS) en mai 2023	UFR ICA (R) ; VPP (C); SG (C)	La 23 ^{ème} conférence de l'Africain Consortium for Law and Religion Studies (ACLARS) est organisée en en mai 2023		X			NC	X	X
Action 1.4. Soumettre l'institution et les offres de formation à une accréditation internationale	A.1.4.1 Soumettre l'UFHB à une accréditation internationale		L'UFHB dispose d'une accréditation internationale		X			30	30	
	A.1.4.2 Soumettre les masters et doctorat des STEM à une accréditation internationale		Les masters et doctorat des STEM disposent d'une accréditation internationale				X	30	30	

2. OBJECTIF 2 : FAVORISER LA MOBILITÉ INTERUNIVERSITAIRE RÉGIONALE

2.1 Action 2.1 : Accroître le soutien institutionnel à la mobilité des étudiants, des enseignants chercheurs et de chercheurs

Le montant du budget de cette action est de 561.000.000 de francs CFA (cinq cent soixante et un millions) de francs CFA. Cette action se décline en trois **(03)** activités qui sont : "Créer un bureau chargé de la mobilité", "Augmenter le financement dédié à la mobilité" et "Organiser des missions d'enseignement et de recherche dans les EESR du Maroc, de la Tunisie, du Libéria, de la Sierra Leone, de l'Afrique du Sud et du Kenya".

2.2 Action 2.2 : Mettre en place un dispositif pour capter les bourses de mobilités régionales

Cette action est budgétisée à hauteur de 3.500.000 de francs CFA (trois millions cinq cents mille francs CFA). Elle est composée de trois **(03)** activités intitulées comme suit : "Assurer une veille stratégique sur les opportunités de bourses de mobilité africaine", "Mettre en place une plateforme de diffusion des offres de bourses de mobilité régionale (Bourse d'excellence UEMOA...)" et "Signer des conventions de bourses de mobilité régionale avec le service culturel de l'Ambassade de France en Côte d'Ivoire, la CEDEAO, l'Union Africaine, l'Association des Universités Africaines (AUA), la BAD, etc."

MATRICE D' ACTIONS DE L'OBJECTIF 2 : FAVORISER LA MOBILITÉ INTERUNIVERSITAIRE RÉGIONALE

Actions	Activités	Responsables	Résultats attendus	Cible				Budget (en millions)	Source de financement	
				2022	2023	2024	2025		UFHB	PTF
Action 2.1 : Accroître le soutien institutionnel à la mobilité des étudiants, des enseignants chercheurs et de chercheurs	A.2.1.1 Créer un bureau chargé de la mobilité	VPP (R) ; DAFMG (C)	L'UFHB a un bureau en charge de la mobilité	X				15	15	
	A.2.1.2 Augmenter le financement dédié à la mobilité	VPP (R) ; DAFMG (C)	Le budget est accru	5%	10%	15%	20%	521	521	
	A.2.1.3 Organiser des missions d'enseignement et de recherche dans les EESR du Maroc, de la Tunisie, du Libéria, de la Sierra Leone, de l'Afrique du Sud et du Kenya	VPP (R) ; DAFMG (C)	Des missions d'enseignement et de recherche sont effectuées dans les EESR du Maroc, de la Tunisie, du Libéria, de la Sierra Leone, de l'Afrique du Sud et du Kenya		2	4	6	25	25	
Action 2.2 : Mettre en place un dispositif pour capter les bourses de mobilités régionales	A.2.2.1 Assurer une veille stratégique sur les opportunités de bourses de mobilité africaine	VPP (R)	Un dispositif de veille stratégique est mis sur pied		X			1	1	
	A.2.2.2 Mettre en place une plateforme de diffusion des offres de bourses de mobilité régionale (Bourse d'excellence UEMOA...)	VPP (R) ; SRIT (C)	La plateforme est disponible		X			1	1	
	A.2.2.3 Signer des conventions de bourses de mobilité régionale avec le service culturel de l'Ambassade de France en Côte d'Ivoire, la CEDEAO, l'Union Africaine, l'Association des	VPP (R)	Des conventions de bourses de mobilité régionale sont signées	1	2	3	5	1,5	1,5	

Actions	Activités	Responsables	Résultats attendus	Cible				Budget (en millions)	Source de financement	
				2022	2023	2024	2025		UFHB	PTF
	Universités Africaines (AUA), la BAD etc.									

3. FAVORISER LE DÉVELOPPEMENT DES PROGRAMMES RÉGIONAUX DE FORMATION ET DE RECHERCHE

3.1 Action 3.1 : Promouvoir les programmes thématiques de formation et de recherche

Cette action qui est la seule qui constitue l'objectif 3, a un budget s'élevant à 9.000.000 de francs CFA (neuf millions de francs CFA) et est composée de cinq **(05)** activités : "Sensibiliser les chercheurs et enseignants-chercheurs à participer aux PTR du CAMES", "Entreprendre des démarches administratives en vue de la création d'un Institut Régional pour les phytopathogènes transfrontaliers", "Valider l'offre de formation régionale sur les énergies renouvelables", "Valider l'offre de formation régionale sur la conservation de la biodiversité dans les régions de savane" et "Régionaliser le master professionnel en communication pour la santé".

MATRICE D' ACTIONS DE L'OBJECTIF 3 : FAVORISER LE DÉVELOPPEMENT DES PROGRAMMES RÉGIONAUX DE FORMATION ET DE RECHERCHE

Actions	Activités	Responsables	Résultats attendus	Cible				Budget (en millions)	Source de financement	
				2022	2023	2024	2025		UFHB	PTF
Action 3.1. Promouvoir les programmes thématiques de formation et de recherche	A 3.1.1 Sensibiliser les chercheurs et enseignants-chercheurs à participer aux PTR du CAMES	VPR (R)	Les chercheurs et enseignants-chercheurs sont sensibilisés à participer aux PTR du CAMES		2	4	6	6	6	0
	A 3.1.2 Entreprendre des démarches administratives en vue de la création d'un Institut Régional pour les phytopathogènes transfrontaliers	VPR (R) ; Direction exécutif de Wave (C)	Un Institut Régional est créé pour les phytopathogènes transfrontaliers		X			1	1	0
	A 3.1.3 Valider l'offre de formation régionale sur les énergies renouvelables	Commission Scientifique (R) ; VPE (C) ; Porteur du projet (C) ; SG (C) ;	L'offre de formation sur les énergies renouvelables est validée	X				0,5	0,5	0
	A 3.1.4 Valider l'offre de formation régionale sur la conservation de la biodiversité dans les régions de savane.	Commission Scientifique (R) ; VPE (C) ; Porteur du projet (C) ; SG (C) ;	L'offre de formation régionale sur la conservation de la biodiversité dans les régions de savane est validée	X				0,5	0,5	0
	A 3.1.5 Régionaliser le master professionnel en communication pour la santé	UFR ICA (R) ; VPR (C) ;	Le master professionnel en communication pour la santé est régionalisé			X		1	1	0

4. OBJECTIF 4 : INTENSIFIER LES ACCORDS DE COOPÉRATION INTERUNIVERSITAIRE ET DES PARTENARIATS AU NIVEAU RÉGIONAL

4.1 Action 4.1 : Développer les conventions de collaboration régionale

Le budget de cette action est de 39.400.000 francs CFA (trente-neuf millions quatre cents mille francs CFA). Cette action est composée de cinq (05) activités :

- Réviser les accords de coopération interuniversitaire régionale expirés ;
- Organiser des missions groupées de prospection en vue de l'établissement de relations de collaboration avec les universités du Maroc (Université polytechnique Mohamed 6), de l'Égypte (American University of Cairo) et de l'Afrique du Sud (University of Cap Town) dans le domaine des Sciences et technologie;
- Organiser des missions groupées de prospection en vue de l'établissement de relations de collaboration avec l'université de Tunis El Manar dans le domaine des Sciences médicales;
- Organiser des missions groupées de prospection en vue de l'établissement de relations de collaboration avec les universités de Guinée, du Libéria et de Sierra Léone dans le domaine de la formation en Biosciences (en particulier dans l'agriculture durable);
- Organiser des missions groupées de prospection en vue de l'établissement de relations de collaboration avec les universités du Ghana dans le domaine de la transition énergétique et efficacité énergétique (University of Ghana) et dans le domaine de la conservation des ressources côtières (University of Cap Coast).

4.2 Action 4.2 Développer des partenariats avec des institutions et des entreprises de la région

Cette action est budgétisée à hauteur de 5.500.000 francs CFA (cinq millions cinq cents milles francs CFA) et comporte deux (02) activités qui sont : "Élaborer un plan de prospection des institutions régionales et des entreprises" et "Signer des accords-cadres de coopération avec les institutions régionales et internationales : CEDEAO, BAD, Union Africaine, AGRIMET, ASECNA, NASDRA...".

MATRICE D' ACTIONS DE L'OBJECTIF 4 : INTENSIFIER LES ACCORDS DE COOPÉRATION INTERUNIVERSITAIRE ET DES PARTENARIATS AU NIVEAU RÉGIONAL

Actions	Activités	Responsables	Résultats attendus	Cible				Budget (en millions)	Source de financement	
				2022	2023	2024	2025		UFHB	PTF
Action 4.1 : Développer les conventions de collaboration régionale	A 4.1.1 Réviser les accords de coopération interuniversitaire régionale expirés	Service juridique /service de la coopération	Les accords de coopération interuniversitaires régionale arrivés à expiration sont actualisés		X			0,2	0,2	
	A 4.1.2 Organiser des missions groupées de prospection en vue de l'établissement de relations de collaboration avec les universités du Maroc (Université polytechnique Mohamed 6), de l'Egypte (American University of Cairo) et de l'Afrique du Sud (University of Cap Town) dans le domaine des Sciences et technologie	Service de la coopération/Présidence	Des accords de collaboration sont signés avec les universités du Maroc (Université polytechnique Mohamed 6), de l'Egypte (American University of Cairo) et de l'Afrique du Sud (University of Cap Town) dans le domaine des Sciences et technologie			X		14,7	14,7	
	A 4.1.3 Organiser des missions groupées de prospection en vue de l'établissement	Service de la coopération/Présidence	Un accord de collaboration est signé avec l'université de Tunis El Manar dans le domaine des Sciences médicales			X		4,9	4,9	

Actions	Activités	Responsables	Résultats attendus	Cible				Budget (en millions)	Source de financement	
				2022	2023	2024	2025		UFHB	PTF
	de relations de collaboration avec l'université de Tunis El Manar dans le domaine des Sciences médicales									
	A 4.1.4 Organiser des missions groupées de prospection en vue de l'établissement de relations de collaboration avec les universités de Guinée, du Libéria et de Sierra Léone dans le domaine de la formation en Biosciences (en particulier dans l'agriculture Durable).	Service de la coopération/Présidence	Des accords de collaboration sont signés avec les universités de Guinée, du Libéria et de Sierra Léone dans le domaine de la formation en Biosciences (en particulier dans l'agriculture durable).			X		14,7	14,7	
	A 4.1.5 Organiser des missions groupées de prospection en vue de l'établissement de relations de collaboration avec les universités du Ghana dans le domaine de la	Service de la coopération/Présidence	Un accord cadre de collaboration avec les universités du Ghana dans le domaine de la transition énergétique et efficacité énergétique (University of Ghana) et dans le domaine de la conservation des ressources côtières (University of Cap Coast) est signé			X		4,9	4,9	

Actions	Activités	Responsables	Résultats attendus	Cible				Budget (en millions)	Source de financement	
				2022	2023	2024	2025		UFHB	PTF
	transition énergétique et efficacité énergétique (University of Ghana) et dans le domaine de la conservation des ressources côtières (University of Cap Coast).									
Action 4.2 Développer des partenariats avec des institutions et des entreprises de la région	A 4.2.1 Élaborer un plan de prospection des institutions régionales et des entreprises	Service de la coopération	Un plan de prospection des institutions régionales et des entreprises est élaboré et disponible		X			0,5	0,5	
	A 4.2.2 Signer des accords-cadres de coopération avec les institutions régionales et internationales : CEDEAO, BAD, Union Africaine, AGRIMET, ASECNA, NASDRA...	Service de la coopération/Présidence	Des accords-cadres de coopération sont signés avec les institutions régionales et internationales : CEDEAO, CEAC, CORAF, BAD, Union Africaine, AGRIMET, ASECNA, NASDRA...			X		5	5	

5. OBJECTIF 5 : AMÉLIORER L'INTÉGRATION DES ÉTUDIANTS NON NATIONAUX DANS LA VIE UNIVERSITAIRE

5.1 Action 5.1 : Mettre en place un dispositif d'accueil et de soutien des étudiants non nationaux

Cette action qui est la seule qui constitue l'objectif 5, a un budget de 11.000.000 de francs CFA (onze millions de francs CFA) et est composée de deux (02) activités : "Ouvrir un guichet dédié à l'accueil et aux formalités d'inscription des étudiants étrangers" et "Organiser une journée d'accueil des étudiants étrangers".

MATRICE D' ACTIONS DE OBJECTIF 5 : AMÉLIORER L'INTÉGRATION DES ÉTUDIANTS NON NATIONAUX DANS LA VIE UNIVERSITAIRE

Actions	Activités	Responsables	Résultats attendus	Cible				Budget (en millions)	Source de financement	
				2022	2023	2024	2025		UFHB	PTF
Action 5.1 : Mettre en place un dispositif d'accueil et de soutien des étudiants non nationaux	5.1.1 Ouvrir un guichet dédié à l'accueil et aux formalités d'inscription des étudiants étrangers	Service scolarité Centrale (R)	Un guichet dédié à l'accueil et aux formalités d'inscription des étudiants étrangers est ouvert		X			5	5	0
	5.1.2 Organiser une journée d'accueil des étudiants étrangers	VPE (R), VPP (C) ; SG /Sce COMM (C) ; DSC (C)	Une journée d'accueil des étudiants étrangers est organisée		X	X	X	6	6	0

CADRE DE SUIVI ET ÉVALUATION

Objectif	Action / Produit	Indicateurs	Bénéficiaire	Valeur initiale	2022	2023	2024	2025	Responsable	Commentaire
OBJECTIF 1 : ACCROITRE LA VISIBILITÉ ET L'ATTRACTIVITÉ DE L'UFHB EN AFRIQUE	Action 1.1 : Mettre en œuvre un plan de communication sur les offres de formation, les activités de recherche, la coopération interuniversitaire et les partenariats	80% des offres de formation, des activités de recherche, des expertises, des conventions sont publiées sur le site internet institutionnel	Les parties prenantes	10%	10%	50%	70%	80%	Sce COMM (R) ; SRIT (C) SFR(C) ;	
	Action 1.2 : Favoriser la participation de l'Université aux manifestations scientifiques et culturelles régionales	L'UFHB participe à toutes les éditions des OUC, des Journées scientifiques du Cames et du Concours africain de plaidoyer entre 2022 et 2025.	La communauté universitaire de Cocody	2	2	4	6	8	VPP (R) ; DAFMG(C)	
	Action 1.3 : Organiser de grandes manifestations scientifiques et culturelles centrées sur la région (colloques, séminaires...)	L'UFHB organise 3 grandes manifestations scientifiques et culturelles régionales à l'horizon 2025	La communauté universitaire de Cocody ; les EESR de la région	0	1	2	3		VPR (R) ; SG (C) ; VPP (C);	

Objectif	Action / Produit	Indicateurs	Bénéficiaire	Valeur initiale	2022	2023	2024	2025	Responsable	Commentaire
	Action 1.4 : Soumettre l'institution et les offres de formation à une accréditation internationale	L'UFHB s'inscrit dans un processus d'accréditation internationale de l'institution et des offres de formation	La communauté universitaire de Cocody	4	6	8	10	12	VPE (R), UFR (C) ;	
OBJECTIF 2 : FAVORISER LA MOBILITÉ INTERUNIVERSITAIRE RÉGIONALE	Action 2.1 : Accroître le soutien institutionnel à la mobilité des étudiants, des enseignants chercheurs et de chercheurs	L'UFHB augmente son budget dédié à la mobilité de 5% l'an	La communauté universitaire	435 millions	5%	10%	15%	20%	VPP (R) ; DAFMG (C) ;	
	Action 2.2 : Mettre en place un dispositif pour capter les bourses de mobilités régionales	Le nombre de bourses de mobilité captées augmente de 5% par an	La communauté universitaire	ND	5%	10%	15%	20%	VPE (R), VPP (C), UFR (C)	
OBJECTIF 3 : FAVORISER LE DÉVELOPPEMENT DES PROGRAMMES RÉGIONAUX DE FORMATION ET DE RECHERCHE	Action 3.1. Promouvoir les programmes thématiques de formation et de recherche	L'UFHB participe à 05 programmes régionaux de formation et/ou de recherche	La communauté universitaire	4	5	7	10	13	VPR (R), UFR (C)	
OBJECTIF 4 : INTENSIFIER LES ACCORDS DE COOPÉRATION	Action 4.1 : Développer les conventions de	L'UFHB organise 8 missions groupées de	La communauté universitaire	ND	2	4	6	8	VPP (R), VPR (C), DAFMG (C),	

Objectif	Action / Produit	Indicateurs	Bénéficiaire	Valeur initiale	2022	2023	2024	2025	Responsable	Commentaire
INTERUNIVERSITAIRE ET DES PARTENARIATS AU NIVEAU RÉGIONAL	collaboration régionale	prospection en vue de l'établissement de relations de collaboration avec les universités								
	Action 4.2 Développer des partenariats avec des institutions et des entreprises de la région	L'UFHB signe cinq (05) partenariats avec des institutions et/ou des entreprises de la région	La communauté universitaire et les partenaires	ND	2	3	4	5	VPP (R),	
OBJECTIF 5 : AMÉLIORER L'INTÉGRATION DES ÉTUDIANTS NON NATIONAUX DANS LA VIE UNIVERSITAIRE	Action 5.1 : Mettre en place un dispositif d'accueil et de soutien des étudiants non nationaux	70% des étudiants non nationaux bénéficient d'un accompagnement	Etudiants non nationaux	0	0	20%	50%	70%	Direction de la Scolarité Centrale (R), VPP (R).	

REPARTITION DU BUDGET PAR OBJECTIF ET PAR MODE DE FINANCEMENT

Le montant global de l'évaluation du Plan Institutionnel Régional s'élève à 941.400.000 de francs CFA (neuf cent quarante et un millions quatre cent mille francs F CFA)

OBJECTIF	UFHB (en millions)	PTF (en millions)	BUDGET TOTAL (en millions)
Action 1.1 : Mettre en œuvre un plan de communication sur les offres de formation, les activités de recherche, la coopération interuniversitaire et les partenariats	0,0	20,0	20,0
Action 1.2 : Favoriser la participation de l'Université aux manifestations scientifiques et culturelles régionales	112,0	0,0	112,0
Action 1.3 : Organiser de grandes manifestations scientifiques et culturelles centrées sur la région (colloques, séminaires...)	10,0	110,0	120,0
Action 1.4 . Soumettre l'institution et les offres de formation à une accréditation internationale	60,0	0,0	60,0
SOUS-TOTAL OBJECTIF 1	182,0	130,0	312,0
Action 2.1 : Accroître le soutien institutionnel à la mobilité des étudiants, des enseignants chercheurs et de chercheurs	561,0	0,0	561,0
Action 2.2 : Mettre en place un dispositif pour capter les bourses de mobilités régionales	3,5	0,0	3,5
SOUS-TOTAL OBJECTIF 2	564,5	0,0	564,5
Action 3.1 : Promouvoir les programmes thématiques de formation et de recherche	9,0	0,0	9,0
SOUS-TOTAL OBJECTIF 3	9,0	0,0	9,0
Action 4.1 : Développer les conventions de collaboration régionale	39,4	0,0	39,4
Action 4.2 Développer des partenariats avec des institutions et des entreprises de la région	5,5	0,0	5,5
SOUS-TOTAL OBJECTIF 4	44,9	0,0	44,9
Action 5.1 : Mettre en place un dispositif d'accueil et de soutien des étudiants non nationaux	11,0	0,0	11,0
SOUS-TOTAL OBJECTIF 4	11,0	0,0	11,0
TOTAL GENERAL	811,4	130,0	941,4